



Un livret pour suivre le développement de la pratique aquatique des enfants

Le gouvernement et l'agglomération de Lisieux ont décidé d'appuyer sur le développement de la pratique aquatique des enfants. Une remise de livrets a eu lieu au Nautile, jeudi 5 octobre.

À la piscine Le Nautile à Lisieux, jeudi 5 octobre, des livrets d'aisance aquatique ont été remis à plusieurs classes d'enfants par François Aubey, président de l'agglomération Lisieux-Normandie et Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados.

Un rendez-vous qui vient marquer le début d'une initiative menée par l'Éducation nationale et l'agglomération de Lisieux, qui aura pour objectif d'éduquer les enfants à la pratique aquatique. « **L'aisance aquatique est une priorité pour nous. On souhaite que les enfants apprennent à nager et se sentent à l'aise dans l'eau** », lance François Aubey. « **Ce n'est pas parce qu'on est un département à façade maritime que les enfants savent forcément tous nager et se sentent à l'aise dans l'eau** », poursuit Armelle Fellahi.

Le nombre de noyades en hausse

« **Le phénomène de noyade ne cesse d'augmenter en France** », prévient la directrice académique. Pour cela, le gouvernement met en place un plan anti-noyade, qui chercherait à améliorer l'aisance aquatique chez les enfants.

L'Éducation nationale a alors pour « **objectif qu'en arrivant en classe de 6e, les enfants se sentent en sécurité dans l'eau** », explique la directrice académique, avant d'ajouter : « **Il existe désormais deux cycles entre la classe de moyenne section et de 6e : le pass nautique et l'attestation du savoir nager.** » Ces deux cycles sont suivis à travers un livret de natation scolaire, que chaque enfant gardera avec lui. 6000 jeunes sont concernés par ce livret dans l'agglomération.

Lucas JARIAIS



Laurent Boulanger (à droite), directeur du Nautile, en discussion avec Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados.